



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 2692

Texte de la question

## SITUATION DES CHRÉTIENS D'ORIENT

**M. le président.** La parole est à M. Michel Vauzelle, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Michel Vauzelle.** Monsieur le ministre des affaires étrangères, ma question porte sur la situation des Chrétiens d'Orient. Parmi toutes les horreurs de la guerre civile et du terrorisme en Orient, il est une persécution qui touche plus particulièrement le cœur des Français, c'est celle des Chrétiens d'Orient.

De tous temps, la France a veillé sur les liens qui l'attachent à ces populations et à la défense de nos relations culturelles, précisément notre langue, la présence de nos valeurs démocratiques et républicaines, et une laïcité qui n'est pas contraire à la liberté de penser mais protectrice de la liberté d'expression, qu'elle soit religieuse ou pas.

Or, nous le savons, la situation des Chrétiens d'Orient est dramatique. Vingt et un Égyptiens de confession chrétienne ont été enlevés puis décapités par Daech en Libye. Ce n'est, hélas, qu'un crime parmi d'autres ! En Irak, le nombre de chrétiens est tombé de 1,5 million en 2003 à moins de 500 000 aujourd'hui. En Syrie, deux cent vingt chrétiens ont été enlevés le mois dernier.

C'est la liberté, mais aussi une des richesses humaines et culturelles de l'Orient qui sont menacées de disparition. La communauté internationale ne peut plus se permettre de se contenter de condamner ou de s'émouvoir.

La France, grâce à votre action monsieur le ministre, a convoqué le Conseil de sécurité des Nations unies le 27 mars prochain. C'est la première fois que cette question sera posée devant la communauté internationale.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire s'il existe, au-delà des mots, une possibilité d'action concrète pour protéger les Chrétiens d'Orient et les autres minorités qui sont actuellement persécutées dans cette région ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP, écologiste, ainsi que sur de très nombreux bancs des groupes UDI et UMP.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

**M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international.** Monsieur le député, le projet des terroristes de Daech est à la fois barbare et totalitaire. Il consiste en l'éradication, au sens propre du terme, de tous ceux qui ne pensent pas comme eux, ce qui veut dire leur destruction physique ainsi que celle de leurs racines. C'est pourquoi ils persécutent les Chrétiens d'Orient et les minorités.

Face à cela, la France, toutes opinions confondues, a commencé à se mobiliser. Nous apportons d'abord une aide humanitaire aux déplacés et aux réfugiés. Au cours des dernières années, ce sont 100 millions d'euros que nous avons consacrés à cette fin en Syrie et en Irak. Et nous accueillons en France des réfugiés syriens et irakiens dont, depuis l'été 2014, plus de 1 500 chrétiens en provenance d'Irak.

Mais comme vous l'avez dit fort justement, ce n'est pas assez. C'est la raison pour laquelle j'ai pris l'initiative d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, plus haute instance existante, que je présiderai personnellement le 27 mars avec, à mes côtés, le secrétaire général des Nations unies.

Nous adresserons un double message. D'abord celui d'une détermination extrêmement forte contre le terrorisme, et ensuite de solidarité concrète avec les minorités. Ce que nous voulons dire, et c'est le message que la France doit faire passer à l'extérieur, est que les minorités sont constitutives de l'histoire, de l'identité et de l'avenir de l'ensemble des pays d'Orient. C'est ce que nous affirmerons fermement le 27 mars prochain. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP et sur plusieurs bancs des groupes UDI et UMP.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Vauzelle](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (16<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2692

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 mars 2015](#)